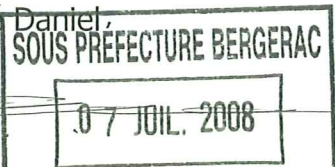



<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS Maison de Pays 24440 BEAUMONT DU PERIGORD</p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS</b></p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 30 Présents : 27 Votants : 27 Pour : 27</p>	<p>L'an deux mille huit, le 28 juin, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de José Daniel, Président.</p> <p>Date de convocation : 24 juin 2008</p>
<p><b>PRESENTS</b> : Annick CAROT, Laurent GUIMBERTEAU, Gabriel VIDAUD, Bernard BESLIN, Marie-Thérèse MANGEOT, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Jean-Marie SELOSSE, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, José DANIEL, Jean-Luc HAVARD, Claude CHASTENET, Françoise BOUCARD, Michel RISSE, Odile DELCEL, Pierre BONAL, Marie-Line BOISSERIE, Alain MERCHADOU, Claude ISSARTIER, Denis BEAUVIE, Patricia PARRA, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Marise BALSE.</p> <p><b>ABSENTS</b> : Daniel GRIMAL, Thierry PIMOUGUET, Jacques CHASTANET</p> <p><b>Secrétaire de séance</b> : Françoise BOUCARD</p>	
<p align="center"><b><u>OBJET :</u></b></p> <p align="center"><b><u>Contrats animatrices</u></b> <b><u>Accueils de loisirs :</u></b> <b><u>renouvellement</u></b></p>	<p>Le Président explique que le fonctionnement des Accueils périscolaires nécessite six animateurs et il informe que les six agents qui interviennent actuellement dans ce cadre souhaitent renouveler leur contrat de travail.</p> <p>Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Autorise</b> le renouvellement des contrats de travail des six agents qui assurent l'animation des Accueils périscolaires.</li> <li>• <b>Précise</b> qu'il s'agit de contrats pour une durée déterminée du 20 août 2008 au 19 août 2009 et pour un temps de travail hebdomadaire annualisé de 15 h 40 pour trois d'entre elles et de 15 h 00 pour les autres.</li> </ul>
<p>Certifié exécutoire, Reçu en sous-Préfecture le : - 7 JUIL. 2008</p> <p>Publié ou notifié Le : - 9 JUIL. 2008</p>	<p>Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures, Pour copie conforme. Beaumont du Périgord, le 1<sup>er</sup> Juillet 2008</p> <p>Le Président, José Daniel,</p> <div style="text-align: right;">   </div>